

FONDATION VALLET

abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris

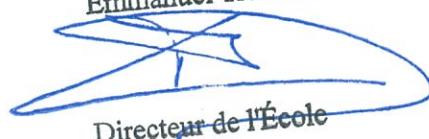
Le chef d'établissement, M. / Mme Emmanuel Tibloux

certifie que l'élève Jean-Louis Pouilles

- était inscrit(e) dans l'établissement École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris pour l'année scolaire 2021/2022 en (1) : Design objet
 - passe en année supérieure de (1) : Master Design objet pour l'année scolaire 2022/2023 dans l'établissement : École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris
- (1) : préciser le diplôme et le niveau.

Cachet et signature
du Chef d'établissement

Emmanuel Tibloux


Directeur de l'École

Date 29/8/22

Attestation à transmettre par l'établissement à la Fondation de France avec la liste des élèves présélectionnés au plus tard le 23/09/2022.